

CHSCT ORDINAIRE DU 20 septembre 2007

COUP DE FROID !

Cette réunion ordinaire c'est déroulée comme il est de coutume sous la présidence du Directeur M. Guillet, accompagné du DRH M. Marcon et de certains responsables de lignes ou d'entité. En guise d'introduction, les délégués CFDT sont intervenus pour sensibiliser la Direction vis à vis de certains sujets concernant la sécurité et les conditions de travail. Avant d'aborder l'ordre du jour, il a été une nouvelle fois question du chauffage avec l'intervention d'opérateurs de la ligne MCO/BV directement concernés... Le Directeur a précisé que la chaudière était en cours de lancement et que la température serait optimum mercredi prochain...

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation des procès verbaux
- 2) Statistiques accidents du travail et maladies professionnelles des salariés de Nexter Systems, Giat Industries et entreprises extérieures sur le 1^{er} semestre 2007
- 3) Avancement du programme annuel de prévention HSCT/Incendie/Environnement pour 2007
- 4) Présentation de la démarche du document unique d'Evaluation des Risques : prise en compte du nouveau périmètre du centre, application à la ligne de produit AMX10RC.
- 5) Information et consultation sur une modification du règlement intérieur et l'annexion de la charte d'utilisation des systèmes d'information et des services Internet.

Statistiques accidents du travail et maladies professionnelles (3^{ème} trimestre 2007)

A fin Août	Taux fréquence	Taux gravité	Nombre d'accidents
Réalisé	7,48	0,25	5
Objectif 2007	9,60	0,24	
Rappel 2006	10,11	0,31	12

Le nombre d'accidents avec arrêt concernant Nexter Systems + Giat Industries s'établit à 5 à la fin août. On note 3 accidents dans la ligne MCO/BV depuis le début d'année. Concernant les intérimaires et les entreprises extérieures, on a enregistré 3 accidents avec arrêt (1 pour les intérimaires et 2 pour les entreprises extérieures). Pour les soins infirmerie, on note un total de 30 soins pour la période de juin à septembre, pour un total de 65 depuis le début d'année. Pour 36% ce sont des plaies, dont le siège principal est les mains à 37%. Un travail réalisé par l'équipe PR est en cours pour rechercher des gants mieux adaptés à chaque tâche réalisée. Certains gants sont déjà à l'essai, dans certaines lignes. Il est certain qu'un effort est fait pour que

les opérateurs aient «le bon gant pour la bonne tâche», nous leur demandons de remonter les remarques au service PR ou à leur délégué CHSCT, concernant les essais en cours. Plus globalement, l'équipe PR est en train de faire un travail important concernant l'amélioration des équipements individuels de protection.

QU'EST CE QUE VOUS DITES?
JE DISAIS QUE LE SEUL INCONVENIENT POUR LE PORT DU MASQUE C'EST DE RÉPONDRE AU TÉLÉPHONE...



Avancement du Programme Annuel de Prévention 2007

L'avancement des formations a été arrêté au 27 août. Le nombre total de formations réalisées s'élève à **275 pour un objectif 2007 fixé à 342**. Si l'objectif global peut être atteint, il n'en demeure pas moins que l'on retrouve des disparités importantes suivant les formations. Si la formation SST initiale marche bien (18 personnes formées pour un objectif fixé à 10), il reste un sérieux effort concernant le recyclage SST (63 personnes formées pour un objectif de 148). On note de bons résultats également pour les formations E.P.I (incendie) ainsi que **gestes et postures pour laquelle les délégués CFDT au CHSCT avaient beaucoup insisté étant donné la faible réalisation en 2006**. Le nombre de plans de prévention est de 15 pour les plans annuels et de 47 pour les plans de prévention spécifiques. **La CFDT était intervenue récemment pour que l'équipe LS soit renforcée afin de maîtriser au mieux les chantiers du centre et tous leurs aléas.** (voir affiche : sécurité des chantiers) **La Direction a répondu à cette attente, et l'équipe LS se voit renforcée par l'arrivée d'une personne supplémentaire pour une période de quelques mois.**

Le tableau de suivi du PAP nous a été présenté permettant de suivre les évolutions dans les différentes lignes. On remarque qu'**un effort doit être réalisé dans le domaine des exercices d'évacuation**. Actuellement une mise à jour des plans d'évacuation est en cours de réalisation avec une nouvelle disposition des points de ralliement. **Les délégués CFDT ont demandé qu'une information en soit faite.** Le groupe de travail «flux» sera réuni pour intégrer ce sujet dans ses travaux, pour une bonne cohérence.

Présentation de la démarche du Document Unique d'Évaluation des Risques

La démarche d'évaluation des risques a été présentée par l'équipe PR. La présentation a commencé par des généralités comme les rappels réglementaires. L'employeur est tenu de transcrire et de mettre à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la sécurité et la santé des salariés. **Cette évaluation comporte un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de l'Entreprise.** La mise à jour doit être effectuée au moins chaque année ainsi que lors de toute décision importante d'aménagement. Concernant le document unique, il n'y a pas de modèle type. La méthode de transcription du Document Unique a été une décision prise au niveau du groupe. La ligne 10RC a servi d'exemple de réactualisation du Document Unique à Roanne.

La démarche d'évaluation comprend plusieurs phases :

- 1- L'identification des risques
- 2- L'évaluation
- 3- La hiérarchisation

4- La planification

5- La mise en oeuvre

6- Le contrôle

7- La révision

L'utilisation du Document Unique permet :

-Le pilotage des actions de sécurité au niveau de la ligne.

-L'élaboration du Bilan Annuel

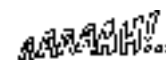
-La création du Programme Annuel de Prévention

Cette présentation a été faite à la demande des élus qui étaient demandeurs d'informations concernant l'élaboration du Document Unique. Le travail est important pour sa bonne mise à jour étant donné la mise en place des nouvelles activités. Le service PR s'attaque maintenant aux lignes VBCI et CAESAR.

La question du stress est revenue sur le «tapis» une nouvelle fois. Mais, même si l'employeur est responsable de la santé physique et morale de ses salariés, la Direction ne souhaite pas inscrire le risque « psychosocial » dans le Document Unique. **Si les élus CFDT reconnaissent l'effort maintenu dans le cadre du suivi de la santé des salariés dans le centre de Roanne, ils réitèrent leur demande d'inscription de ce risque dans le Document Unique.**

Modification du règlement intérieur

La Direction a présenté son évolution concernant l'utilisation des systèmes d'information et des services internet. Cette évolution engendre une modification du règlement intérieur et l'annexion de la charte d'utilisation. Les élus étaient demandeurs d'éclaircissements qu'ils ont jugé insuffisants. Tous les élus du CHSCT ont refusé de voter.



INFOS UTILES

Téléphone Infirmierie	7780
Téléphone Docteur BOHARD	7911
Téléphone Mme Mitanne Assistante Sociale	7905
Téléphone Mme Rives Psychologue	7892 0603787486

Pour la CFDT : Philippe Petit